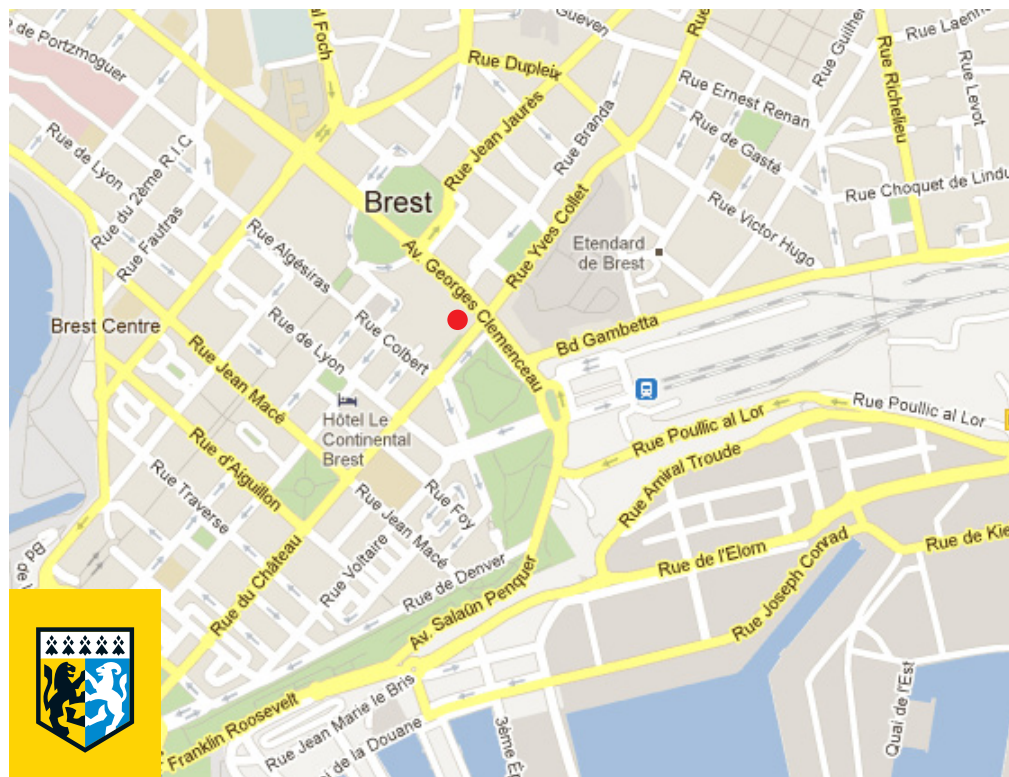


- Inscriptions en ligne sur le www.cg29.fr ou par retour du coupon-réponse ci-joint.
- Nombreux restaurants à proximité (réservation conseillée).
- Accès au Quartz par l'entrée principale, 60 rue du Château.



**CONSEIL
GÉNÉRAL
Finistère**
Penn-ar-Bed

Conseil général du Finistère

Cabinet du Président

32 boulevard Dupleix – CS 29029
29196 Quimper

Tél. 02 98 76 26 78
invitation@cg29.fr

**www.
cg29
.fr**



**CONSEIL
GÉNÉRAL
Finistère**
Penn-ar-Bed



30 ans de décentralisation : et demain ?

Rencontre citoyenne

Lundi 12 mars 2012 - 9 h 30 à 17 h 30 - Le Quartz - Brest



Pierre MAILLE

Président du Conseil général du Finistère

a le plaisir de vous inviter à venir échanger sur le thème

« 30 ans de décentralisation : et demain ? »

le lundi 12 mars 2012 de 9 h 30 à 17 h 30

au Quartz à Brest

PROGRAMME

9 h 30

Accueil par **Pierre Maille**, *Président du Conseil général du Finistère*.

10 h 00

Intervention introductive par **Romain Pasquier**, *Directeur de recherche au CNRS*.

10 h 30

Table ronde n°1 : Décentralisation et développement local

Après 30 ans d'un mouvement ininterrompu de décentralisation, les collectivités locales sont aujourd'hui invitées à réfléchir sur les évolutions qu'elles ont connues et sur leurs compétences. Aujourd'hui, elles sont des acteurs essentiels du développement local de leur territoire. Le contexte a évolué et bien des compétences ne peuvent plus être exercées comme dans les années 1980. De même, des mutualisations sont sûrement à développer entre collectivités : mutualisations de dispositifs ou de services, contractualisation sur des projets ou des territoires pour coordonner les interventions... Ces questions se posent au couple départements/régions mais également avec les communes et intercommunalités.

Intervenants : **Jean-Yves Le Drian**, *Président du Conseil régional de Bretagne* ;

Jean-Pierre Denis, *PDG du groupe Crédit mutuel Arkéa* ;

Bernard Poignant, *Maire de Quimper et Président de Quimper communauté* ;

Michaël Quernez, *vice-Président du Conseil général du Finistère*

et rapporteur d'une Mission d'étude du Conseil général sur les compétences des collectivités.

12 h 15

Fin des travaux pour la matinée

14 h 00

Table ronde n°2 : Les collectivités et l'État

Avec la décentralisation, c'est l'organisation territoriale de la République qui s'est vue refondée. Au fil des compétences transférées aux départements et régions ainsi qu'avec la montée en puissance des communautés d'agglomérations ou de communes, le poids des collectivités locales n'a fait que croître pour peser aujourd'hui plus de 70 % de l'investissement public.

Cette situation nous invite aujourd'hui à redéfinir les missions de l'État et les liens que doivent entretenir l'État et les collectivités locales. Si les dernières années ont vu les débats se focaliser sur les compensations financières des compétences transférées, la question qui se pose plus globalement est celle des rôles et missions de chacun. Quel niveau de contrôle l'État doit-il conserver sur les collectivités ? Quelle fiscalité locale et quelle péréquation financière mettre en place pour favoriser un développement solidaire et harmonieux du territoire sans pour autant entraver l'autonomie financière locale ? Quel degré de liberté laisse-t-on aux collectivités dans l'application des normes et même des lois ?

Intervenants : **Jean-Pierre Balligand**, *Député de l'Aisne et co-Président de l'Institut de la décentralisation* ;

Michel Bouvier, *Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne
et Directeur de la Revue Française de Finances Publiques* ;

François Cuillandre, *Maire de Brest et Président de Brest métropole océane*.

15 h 30

Table ronde n°3 : Et demain ?

Il s'agit ici de se livrer à un exercice de prospective qui s'appuie sur les tendances de fond mises en évidence dans les tables rondes précédentes. On pourra le cas échéant adopter une posture plus ou moins critique face aux évolutions législatives récentes proposées par le gouvernement. En tout état de cause, il s'agira de « prendre de la hauteur » par rapport à l'actualité immédiate.

Intervenants : **Anne-Marie Escoffier**, *Sénatrice de l'Aveyron*

et vice-Présidente de la Délégation sénatoriale aux collectivités territoriales ;

Claudy Lebreton, *Président de l'Assemblée des Départements de France
et du Conseil général des Côtes d'Armor* ;

Pierre Maille, *Président du Conseil général du Finistère*.

17 h 00

Intervention conclusive par **Edmond Hervé**,

Sénateur d'Ille-et-Vilaine et auteur du rapport sénatorial « Contribution à un bilan de la décentralisation ».

17 h 30

Fin des travaux